

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
23 MARS 2016

DATE d’AFFICHAGE
05 AVRIL 2016

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 35
Votants : 36

L’an deux mille seize,

le 29 mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à l’Espace du Lenn à Ambon en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNALT, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET, - M. Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : M. Hervé MICHAUD, - Mme Martine PENOT.

Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Mireille LUCAS a été élue Secrétaire.

DELIBERATION N°42-2016– OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE - RAPPORT D’ACTIVITES 2015

Le Président donne la parole à Mme Laurie LE TRIONNAIRE, Directrice de l’EPIC « Office de Tourisme Communautaire », et à ce titre représentante légale de l’établissement, afin qu’elle expose les éléments relatifs au rapport d’activités 2015 de l’Office de Tourisme Communautaire (cf. document publié sur l’extranet de la Communauté de Communes).

L’office de Tourisme Communautaire est administré par un Comité de Direction, présidé par M. Jean-Marie LABESSE et est composé de 15 élus communautaires et de 14 socioprofessionnels.

En 2015, l’office était animé par une équipe de 10 salariés permanents et 9 agents saisonniers. Cette équipe est répartie sur 3 sites d’accueil principaux, ouverts toute l’année, 3 points saisonniers d’Information (Ambon, Péaule, Pénerf) ainsi qu’au Musée de la Vilaine maritime à La Roche-Bernard.

En 2015, l’office de tourisme c’est également :

- Près de 112 000 visiteurs accueillis dans les 3 bureaux ouverts à l’année et points saisonniers (+ 2% par rapport à 2014)
- 4 697 visiteurs (Groupes et individuels) au Musée de la Vilaine maritime (+ 28 % par rapport à 2014)
- Editions : 30 000 Magazines Découverte, 8 000 Guides Hébergement, 20 000 Guides Festivités, 15 000 cartes touristiques
- Environ 397 partenaires professionnels. Ressources issues des partenariats : 33 000 €
- Au cours de l’exercice 2015, l’EPIC a réalisé 133 748 € au titre de la billetterie
- 207 303,27 € de reversement de taxe de séjour par Arc Sud Bretagne, 227 065 € déclarés
- 97 000 visiteurs du site web de destination www.tourisme-arc-sud-bretagne.com (+ 102%)
- Un service wifi gratuit à disposition qui a comptabilisé 13 954 connexions dont 9 396 au bureau de Damgan

Envoyé en préfecture le 07/04/2016

Reçu en préfecture le 07/04/2016

Affiché le

ID : 056-200027027-20160329-DELIB_42_2016-DE

- 1 962 visiteurs ont suivi les animations du patrimoine (+ 11 % par rapport à 2014) organisées par l'office.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2015 de l'Office de tourisme communautaire tel qu'annexé.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 05/04/16
Le Président,

